

	Compte-rendu de réunion		Auteur : LLN & FL Version : 2 Page 1 / 4
	Conseil d'Administration du 29 mai à 14 h en visioconférence		

Membre du CA	Présent	Excusée	Absent	Membre du CA	Présent	Excusé	Absent
Roland AYEL	X			Yves FRECENON	X		
Didier BOUET	X			Patrick JOUVE	X		
Julien CARRE			X	Frédérique LAGIER	X		
Didier CHAPTAL	X			Frédéric LANG			X
Camille DALLE		X		Sylvain LUTTRINGER	X		
Magalie DYEURE		X		Lise LUTTRINGER-NEVES	X		

Personnes extérieures au CA : Tiphonie MEYRAS

La réunion est co-animée par Frédérique et Lise qui se chargeront également de rédiger le compte-rendu.

Ordre du Jour

Comme Tiphonie est présente, il est décidé de commencer par faire un point sur le sujet de son stage. Avec Frédérique, Tiphonie présente le résultat de leurs réflexions : elle propose de créer un référentiel à partir de 3 types de conduite d'élevage, de récolter des données au niveau alimentaire et productif, d'en faire une analyse en faisant ressortir les points utiles pour l'association et ses adhérents (typologie Massif-Central). Comme le stage doit également comporter un axe zootechnique, il serait possible d'y inclure un point sanitaire, parasitisme notamment, avec les répercussions sur la production/qualité du lait.

Autres possibilités discutées lors de l'AG du 28/02 : génotypage et campagne de confirmation des boucs. Comme l'association n'a pas encore avancé au niveau du génotypage cet axe est écarté. Une étude sur la campagne de confirmation des boucs pourrait se révéler d'un apport limité pour le stage BTS de Tiphonie et risquerait de se résumer à une récolte de données plutôt rébarbative.

Par contre, étudier la valorisation au litre, le rendement fromager, en fonction de la conduite d'élevage et mettre cela en relation avec les performances économiques semble plus intéressant pour tous et également pour Tiphonie. Cet axe est donc validé et accepté par l'ensemble des membres présents.

Administratif, Fonctionnement Association, Financier

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 28/04/2020

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Diffusion des comptes-rendus de réunions du CA et autres documents

Afin de ne pas polluer les boîtes mail des adhérents avec de nombreux emails et pièces-jointes, il est décidé de communiquer environ une fois par mois en faisant un résumé des documents disponibles et consultables sur le site Internet (par exemple les comptes-rendus de réunion, les articles publiés, etc), et de profiter de ce message pour informer les adhérent de la date de la prochaine réunion.

3. Régularisation de l'enregistrement des documents en préfecture

Frédérique Lagier a beaucoup de difficultés à enregistrer les documents en ligne. Le site Internet de la préfecture plante régulièrement, obligeant à chaque fois à recommencer tout le processus depuis le

début. Après avoir discuté avec le personnel de la préfecture, qui est au courant du problème, mais ne sait pas comment y remédier, Frédérique propose d'imprimer tous les documents à régulariser (PVs de l'AG et AGO, statuts, composition du bureau, comptes-rendus, ...) et de procéder à un envoi par la Poste pour l'enregistrement en préfecture. Elle demande l'accord des administrateurs qui acceptent sa proposition.

4. Subventions Caséine et Contrôle Laitier

DivAgri vient de verser les subventions pour les opérations "caséine alpha-S1" et "contrôle laitier" effectuées en 2018. Au cours de la semaine 22 (du 25 au 29 mai 2020) Didier Bouet a ainsi pu indemniser les éleveurs ayant participé en leur adressant les avoirs correspondant à chacun et restituer à DivAgri le montant alloué pour l'aide à la constitution des dossiers.

Pour les demandes de subventions pour 2019, nous avons estimé la date limite de renvoi des dossiers à DivAgri au 20/06/2020. Concernant le "contrôle laitier", aucune demande de subvention n'avait été demandée pour 2019.

Reste à savoir si tous les éleveurs ont bien communiqué leurs résultats et factures d'analyse de la "caséine alpha-S1" à l'association. Lise est chargée d'adresser un e-mail de rappel aux adhérents afin de récolter les dernières données.

Par ailleurs, Frédérique va se mettre en relation avec Émeric JOUHET afin de savoir si, exceptionnellement, il serait possible de faire passer des factures de caséine alpha-S1 effectuées en 2020 dans la subvention 2019.

5. Suite à apporter aux réactions de Magalie Dyèvre, Frédéric et Magali Lang.

Comme décidé en CA, un message a été adressé à Magalie Dyèvre et Frédéric Lang afin de les interpeller sur leurs absences répétées aux réunions, puisque, depuis le début d'année, ils n'avaient participé à aucune réunion.

Frédéric Lang a immédiatement démissionné de son poste d'administrateur. Le CA prend acte de cette démission. Il est décidé d'appeler Magalie Dyèvre pour lui rappeler que le rôle d'administrateur est d'effectuer un travail d'intérêt général. Didier Chaptal se chargera de cela.

Élevage & communication

1. Tableau des données de confirmation

Julien Carré n'ayant pas pu se joindre à la réunion, ce sujet ne peut être traité.

Didier Chaptal va contacter Julien afin de connaître ses éventuelles difficultés. Ce tableau devra être finalisé pour la rentrée et la mise en place du Livre généalogique.

2. Site internet de l'association (liste adhérents, page de présentation de la MC, sites amis)

Liste des adhérents : Didier Bouet a vérifié qu'aucun adhérent ne s'opposait à figurer sur la liste du site Internet. Il a également reçu les inventaires 2019 de la part de l'Idèle et va mettre à jour le listing interne.

Patrick Jouve va ensuite pouvoir faire le rapprochement avec la liste du site, selon les modalités décidées au cours du CA du 28/04/20.

Page de présentation de la chèvre du Massif-Central : depuis le dernier CA Patrick a retrouvé une page de présentation de la chèvre sur le site. Lise devait se charger de faire une proposition de modification de ladite page en l'adaptant avec son article rédigé pour le magazine "La lettre de ProNaturA". Or après consultation de la page en ligne, Lise a eu des difficultés puisque, comme elle le dit "il m'est difficile de dire on garde cette partie, on remplace celle-là par ce que j'ai écrit, car justement, je l'ai écrit."

Les administrateurs ont donc pris connaissance des trois pages du site Internet et décidé de les remplacer purement et simplement par le texte rédigé par Lise, qui est plus accessible au grand public. La partie "Texte de la société d'Ethnozootechnie" pourra être réintégrée sous forme de document fichier ou d'incrustation, avec d'autres documents anciens.

Lise remercie une fois de plus l'ensemble des administrateurs et va se mettre en relation avec Patrick pour les détails plus techniques.

Rubrique "Sites amis" : l'onglet du site internet de l'association est tristement vide. Lise fait une proposition de sites amis qui est acceptée. Elle préparera la liste avec les liens et la transmettra à Patrick.

3. Point sur les questions d'éleveurs (J. Hisleur, Terrideal, M-F. Delettre, J. Prevotat)

Toutes les réponses ont été apportées aux différents éleveurs. La recherche de J. Prevotat a suscité quelques réactions lors de la réunion puisqu'elle cherche des chevrettes de 8 jours, avec l'intention de les écorner. Cette pratique est-elle cohérente avec la préservation de la chèvre du Massif-Central ? Une chèvre écornée peut-elle être inscrite au livre généalogique ?

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du RZE prévue au mois de septembre, la mise en application du Livre généalogie, ainsi que la mise à jour du tableau de pointage.

En attendant, Didier Bouet va envoyer un courriel à J. Prevotat pour l'alerter sur ce sujet épineux.

4. Réponses aux partenaires (DivAgri, CapGènes, Association Ferme, EcoPature.com, Idèle)

Un jour, trois réunions : Le CA et l'AG DivAgri se dérouleront le 23 juin, l'AG de CapGènes aura également lieu le 23 juin, et notre prochaine réunion du Conseil d'Administration avait également été programmée le même mardi !

Après consultation des calendriers de chacun nous décidons de reporter la réunion du CA au mercredi 24 juin à 14 heures, en conservant le format visioconférence, éventuellement avec des regroupements de 2 à 3 personnes. Ceci permettra à Frédérique d'assister aux réunions de DivAgri du mardi 23. L'AG de CapGènes est écartée, car notre présence ne paraît pas indispensable.

Association Ferme : Il avait été décidé d'adhérer à l'Association Ferme (CA du 28/02/2020), mais ce point avait été oublié. Didier Bouet va faire le nécessaire.

EcoPature.com : Julie Delatour avait envoyé plusieurs invitations vers le site qu'elle a créé (location-chevre.com). Il est décidé de tester ce site avant de le conseiller aux adhérents.

Coralie Danchin ingénieur à l'Idèle : a rédigé un article tout-à-fait intéressant sur le génotypage, que Didier Chaptal va transmettre aux administrateurs pour avis et publication sur le site Internet.



Rencontres et manifestations

1. Fête de la Chèvre

La communication du 1^{er} ministre datant de la veille de la réunion, elle ne permet pas suffisamment de recul. Certaines limitations restent valables, d'autres seront levées après le 22 juin.

Le report de la fête au mois d'août est écarté. Il est également difficile pour tous de se résoudre à annuler la fête, d'une part, pour le plaisir de se retrouver lors cette manifestation et de l'autre, la fête permettant à de nombreux éleveurs de vendre leurs animaux.

Le conseil se demande s'il serait possible de conserver la fête de la chèvre sous une forme simplifiée en mettant en place des gestes barrières pour cet évènement de plein air ? Plusieurs idées sont émises. Ainsi, il est décidé de lancer une étude en commun, échéance à très court terme, avec les possibilités et impossibilités de conserver la fête sous les différents formats, de faire ressortir les postes à risques (concentration de personnes), et de faire une simulation des éventuelles pertes financières en cas d'organisation d'une fête au format "simplifié".

Patrick va créer rapidement un framapad "Commission Fête de la Chèvre 2020", sur lequel chacun apportera ses idées, avantages et inconvénients. Frédérique et Didier Bouet se chargent de la simulation financière.

La fin de la mise en commun, se fera au plus tard pour le jeudi 4 juin. La décision finale sera prise par la Commission Fête de la Chèvre 2020 (Didier Chaptal, Didier Bouet, Yves Fréconon et Olivier Coulardeau).

2. Confirmation des boucs

Ce point est lié à la décision qui sera prise à l'issue du travail de la commission Fête de la Chèvre 2020 et sera discuté ultérieurement.

3. Sommet de l'élevage 2020

Lise s'est penchée sur la question de la participation à cet évènement local, qui aborde les races de montagne, et partage rapidement ses notes sur ce qu'est le salon, les chiffres, le type de personnes fréquentant le salon, et résume les :

Bénéfices :

- faire connaître la chèvre du Massif-Central ainsi que l'association,
- évènement local et de montagne → pas de déplacement lointain,
- la majorité des visiteurs sont en phase d'installation et/ou investissement.

Inconvénients :

- le prix du mètre carré (155 €/m² HT, avec un minimum de 9 m² à louer),
- l'éloignement du Hall 5 (petits ruminants) du centre des expositions.

Au vu des bénéfices/inconvénients, la décision est sans appel, nous ne pourrions pas participer à cet évènement.

Pour conclure, la réunion s'est terminée par un tour de table bien sympathique. Chacun et chacune reconnaît que même avec les limites de l'outil Zoom, les réunions sont bien efficaces.

Rappel des prochaines réunions :

- mardi 23 juin à 20h30 → **reportée au mercredi 24 juin à 14h30 en visioconférence**
- lundi 6 juillet à 11h : Centre d'Accueil – 43550 Saint-Front